

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 22 juillet 2020
Rapporteur :
Monsieur Jacques LE ROUX

N° 19

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 30/07/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 29/07/2020
(accusé de réception du 29/07/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Affectation des résultats de l'exercice 2019

Au vu du tableau annexé reprenant l'ensemble des données chiffrées du compte administratif, après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'affecter comme suit les excédents de fonctionnement 2019 sur l'exercice 2020 :

Budget principal :

Résultat de fonctionnement 2019	12 613 981,97 €
Part affecté en réserves (compte 1068)	12 413 981,97 €
Part affecté en fonctionnement (ligne 002)	200 000,00 €

Budget annexe locations et camping municipal :

Résultat de fonctionnement 2019	172 845,73 €
Part affecté en réserves (compte 1068)	
Part affecté en fonctionnement (ligne 002)	172 845,73 €

Budget annexe parking en ouvrage :

Résultat de fonctionnement 2019	481 988,75 €
Part affecté en réserves (compte 1068)	
Part affecté en fonctionnement (ligne 002)	481 981,75 €

Budget zones d'habitat :

Résultat de fonctionnement 2019	1 312 641,41 €
Part affecté en réserves (compte 1068)	0,00 €
Part affecté en fonctionnement (ligne 002)	1 312 641,41 €

Budget zones d'activités :

Résultat de fonctionnement 2018	0,00 €
Part affecté en réserves (compte 1068)	
Part affecté en fonctionnement (ligne 002)	